

Carassin doré *Carassius auratus* (Linné, 1758)

Embranchement : Vertébrés
Classe : Osteichthyens
Ordre : Cypriniformes
Famille : Cyprinidae



Description

Longueur : De 20 à 30 cm.

Poids : Jusqu'à 1 kg.

Caractéristiques : Corps épais et arrondi en coupe transversale. La tête est large et les yeux relativement gros, la bouche est petite et la queue fourchue. La couleur est olive-bronze à doré sur la face dorsale.

Risques de confusion avec espèces d'allures semblables : Confusion possible avec les jeunes individus de carpe commune (*Cyprinus carpio*) et les autres espèces de carassin comme le carassin commun (*Carassius carassius*) et le carassin argenté (*Carassius gibelio*).

Statut

Métropole : **introduite envahissante**

Liste rouge mondiale de l'UICN (2008) : **LC**

Taxon non protégé

En Languedoc-Roussillon – Liste de la "Faune exotique envahissante en LR" établit par le CEN-LR.

Ecologie

Biotope

Les faibles exigences écologiques de cette espèce ont permis la colonisation de nombreux milieux aquatiques. Elle est présente en rivière, dans les étangs et dans les lacs, les mares, les eaux à faible courant et dense en végétation aquatique. Le carassin est capable de supporter concentrations en salinité équivalente à 15 ppt et de faibles concentrations d'oxygène dissout.

Comportement : Le carassin hiverne en s'enfonçant dans la vase. Il résiste ainsi au gel du fond de l'eau pour autant que la vase autour de lui ne gèle pas. La sortie d'hivernation se fait au printemps.

Alimentation : Le spectre alimentaire de l'espèce est large. Il s'étend des végétaux aux larves d'insectes (essentiellement larves de Diptères et de Mouche de mai), en passant par le plancton animal.

Reproduction : La fraie a lieu en mai-juin. Les œufs sont visqueux, rouge clair, et pondus en nombre. Chaque pont compte entre 150 000 et 300 000 œufs qui éclosent au bout de 5 à 7 jours. La maturité des individus est atteinte au bout de 3 à 4 ans.

Aire de distribution

Aire de répartition naturelle

Cette espèce est un poisson d'ornement dont la domestication et la sélection ont débuté vers l'an 1000 en Chine, à partir du carassin argenté, *Carassius gibelio*. (Pascal et al., 2006).

Distribution actuelle

Actuellement, l'espèce est présente est largement distribuée sur l'ensemble du territoire continental du pays, surtout dans les eaux closes mais aussi dans les eaux closes. (Pascal et al., 2006).

Historique

Effectifs des populations, évolution et tendances dans le monde et en Europe

Il aurait été introduit en Europe entre 1611 et 1691. D'abord naturalisé au Cap par les Portugais, et c'est Philippe Worth qui a importé les premiers individus en Angleterre. Leurs descendants ont alors dispersés dans toute l'Europe.

Effectifs des populations, évolution et tendances en France

En France, les premiers représentants ont probablement été débarqués au XVIIIe siècle au port de Lorient, dans le jardin de la Compagnie des Indes. L'excellente acclimatation de l'espèce a permis la colonisation des eaux closes puis des eaux libres du pays. Il a été introduit en Corse en 1970 où il constitue des populations pérennes dans plusieurs plans d'eau artificiels.

L'espèce est donc allochtone de France. Les populations françaises étant issues d'élevage, ces dernières sont toutes marronnes.

Etat en Languedoc-Roussillon

*La région Languedoc-Roussillon n'est pas épargnée par la colonisation des eaux par cette espèce. Les effectifs de population sont difficilement estimable comme pour toutes les autres espèces de poisson.

Impact écologique et/ou socio-économique

Impact sur le milieu naturel et les espèces

Le passage des cyanobactéries par le système digestif du carassin stimule la croissance de cette dernière et il en résulte un bloom algal. La recherche de nourriture sur le fond remanie les nutriments. Ils se retrouvent ainsi de nouveau en suspension et sont de nouveau disponibles (Morgan & Beatty, 2004). Dans les eaux closes, le carassin est un prédateur redoutable des œufs, des alevins et des adultes des espèces natives de poissons (Morgan & Beatty, 2004), ils contribuent également à l'augmentation de la turbidité et au dépérissement de la végétation aquatique (Richardson *et al.*, 1995).

Impact sur les activités humaines

Mesures de gestion

Mesures de gestion mises en œuvre en Europe

Mesures de gestion mises en œuvre en France

Les populations ne font pas l'objet de mesures spécifiques de gestion en France (Pascal *et al.*, 2006).

Proposition d'actions stratégiques

L'espèce étant très largement répandue sur l'ensemble du territoire métropolitain, le contrôle des populations s'avère être très difficile. Cependant, il est possible d'envisager d'éviter la colonisation de nouveau milieu en interdisant le transport d'individus vivants comme c'est déjà le cas pour d'autres espèces animales. L'interdiction de la remise l'eau de cette espèce pourrait être préconisée à condition que l'identification soit précise lors de la prise.

- Définition d'un statut réglementaire
- Proposer et tester des méthodes de régulation dans les milieux fermés (mares).

Littérature consultée

Nepveu, C. 2002, Les espèces animales et végétales susceptibles de proliférer dans les milieux aquatiques et subaquatiques – Jeu de fiches descriptives des espèces animales exotiques et indigènes susceptibles de proliférer dans le bassin Artois-Picardie, p 6-10.

Pascal, M., Lorvelec, O., et Vigne, J-D., 2006, Invasions biologiques et extinctions – 11 000 ans d'histoire des vertébrés en France, Ed. Belin, p 205-206.

Costa, C. PNR Camargue (2005). Atlas des espèces invasives présentes sur le périmètre du Parc Naturel Régional de Camargue – Fiche Silure glane, p 56-59.

Bent J. Muus et Preben Dahlstrom, 2003. Guides poissons d'eau douce et de pêche, collection « les guides du naturaliste » Ed Delachaux et Niestlé, 224p .

Site Internet :

www.inpn.mnhn.fr